



EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS du conseil communal de la commune de BOUS

Séance publique du 24 novembre 2022

Date de l'annonce publique de la séance: 16 novembre 2022

Date de la convocation des conseillers: 16 novembre 2022

Présents : M. Carlo KÜTTEN, bourgmestre, Mme Netty SIMON-KILL, M. Joé BEISSEL, échevins
M. Pierre BRAUN, M. Antonio DA COSTA ARAUJO, M. Bernd ZIMMER, conseillers
M. Bernard HEINESCH, secrétaire

Absent(s) M. Jos JOHANNNS, conseiller (excusé), Mme Patricia GONZALEZ, conseiller (non-excusee)

Le Conseil Communal,

01) a approuvé à l'unanimité des membres présents le plan d'action local logement (PAL) tel qu'il a été établi par le collège échevinal en collaboration avec le conseiller pacte logement. Le plan d'action local logement arrête, sur base d'une analyse des règles urbanistiques et du potentiel de développement démographique de la commune de Bous, un certain nombre de champs d'action lesquels devront contribuer à la réalisation des objectifs du pacte logement 2.0.

02) a approuvé à l'unanimité des membres présents le compte-rendu de la séance du 27 octobre 2022.

03) n/a

04) a renoncé à l'unanimité des membres présents au droit de préemption sur une parcelle sise à Erpeldange au lieu-dit « Fräschepélchen ».

05) a approuvé à l'unanimité des membres présents un avenant du 14 octobre 2022 à la convention initiale « Pacte Logement 2.0» du 30 septembre 2021 entre l'Etat, représenté par M. le Ministre du Logement, et le collège échevinal de Bous relatif à la prorogation du délai initial de douze mois.

06) a approuvé avec 5 voix pour et une voix contre le plan de gestion des forêts pour l'année 2023.

07) a approuvé à l'unanimité des membres présents des nouveaux tarifs de vente du bois de chauffage.

08) a approuvé à l'unanimité des membres présents la décision du conseil d'administration de l'office social commun de Remich du 02 novembre 2022 relative à la création d'un poste de responsable, « Directeur de l'office social », à plein temps.

09) a approuvé à l'unanimité des membres présents l'attribution de dons et de subsides aux associations locales et autres pour l'année 2022.

10.a) a pris note des explications du collège échevinal relatives

- à la création de l'Energiekooperativ Kanton Remich et du rapport sur le potentiel d'installations photovoltaïques établi dans le cadre du Pacte Climat 1.0. De plus, le collège échevinal informe le conseil sur une étude de faisabilité en cours relative à une installation photovoltaïque lors du réaménagement du parking « Om Hiewel » à Bous.
- aux mesures d'économie d'énergie consistant dans l'application des recommandations ministérielles au niveau du chauffage et de l'illumination des bâtiments communaux.
- de l'état de planification de l'extension de la zone économique et artisanale à Ellange-Gare.

b) a pris note des interpellations de conseillers relatives à

- une réunion du comité du SIGRE lors de laquelle les communes-membres ont été informées de l'impossibilité d'adapter les taxes d'enlèvement des ordures sans l'introduction d'une identification des récipients.
- une réunion du comité du SIDERE lors de laquelle les communes-membres ont été informées sur une augmentation du prix de l'eau à la consommation de 13%.
- une réunion du comité de pilotage COPIL Natura 2000 lors de laquelle les représentants des communes ont été informées sur les aides aux propriétaires de forêt, aides lesquelles seront publiées par la commune dès réception des informations y afférentes.

The image shows three handwritten signatures in blue ink. The top signature is the most prominent, followed by a second signature to its right, and a third, larger signature below them. The signatures are stylized and difficult to read.